



DOSSIER DE PRESSE

JUILLET 2012

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE, PARTENAIRE DU PROGRAMME « ABEILLE, SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT »



Contacts presse

Voies navigables de France
Direction de la Communication
Audrey Saily
03 21 63 29 66
audrey.saily@vnf.fr

Union Nationale de l'Apiculture Française
Relations Presse
Anne Henriot
04 99 61 29 90 / 06 07 03 17 56
anne.henriot@unaf-apiculture.info

Agence Open2Europe
Caroline Vallette
Pierrick Pichot
01 55 02 15 21 / 27 86
c.vallette@open2europe.com
p.pichot@open2europe.com

VNF PARTENAIRE DE L'UNAF DANS LE PROGRAMME « ABEILLE, SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT »

VNF, GARANT DE LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

VNF gère et entretient 40 000 hectares de domaine public fluvial et 6 700 kilomètres de canaux et rivières navigables. L'établissement public s'est engagé depuis plusieurs années à préserver la biodiversité et garantir ce patrimoine naturel remarquable.

C'est donc tout naturellement que VNF a choisi de devenir partenaire du **programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement »** lancé par l'Union Nationale de l'Apiculture Française.

Objectif : sensibiliser et informer sur la protection indispensable des abeilles, gardiennes de la biodiversité végétale et des écosystèmes naturels de notre planète.

Un premier rucher de six ruches va ainsi prendre place sur le Domaine Public Fluvial en Rhône-Alpes le long de la Saône à l'écluse de Rochetaillée-sur-Saône. Un deuxième rucher sera installé, d'ici la fin de l'été sur le site de Lupstein en Alsace.

Chaque ruche devrait accueillir entre 40 et 60 000 abeilles selon la saison, soit environ **240 000 à 440 000 abeilles pour un rucher**. L'entretien des ruches ainsi que la récolte de miel seront réalisés par un apiculteur partenaire de l'UNAF.

En installant ces ruchers sur deux sites du domaine public fluvial, et en adhérant à la Charte « Abeille, sentinelle de l'environnement », VNF témoigne une nouvelle fois de son engagement en faveur de la biodiversité

Tant dans sa gestion de la ressource en eau que dans ses opérations d'entretien et d'exploitation, VNF se veut exemplaire en intégrant concrètement et au quotidien les exigences de la restauration des continuités écologiques dans ses activités.



*Apiculteurs au travail
© Christel Bonnafox*



*© VNF
En optant pour des techniques raisonnées et alternatives aux produits phytosanitaires, les agents de VNF entretiennent les berges avec un objectif de Zéro produit phytosanitaire*



*© VNF
© Phileas Fotos*

VNF, UN ACTEUR ENGAGÉ EN FAVEUR DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

CONCILIER DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FLUVIAL ET EXPLOITATION DURABLE DE LA VOIE D'EAU



Berge végétalisée © VNF

La voie d'eau est une infrastructure vivante, **la seule infrastructure de transport qui soit également un écosystème**, propice au développement de la biodiversité.

Acteur du développement du transport fluvial en France, VNF est par nature engagé dans une démarche de développement durable et de protection de l'environnement.

Dans un contexte marqué par la croissance du trafic fluvial en France, qui a atteint près de 8 milliards de t.km, **Voies navigables de France s'assure de développer, exploiter et entretenir le réseau fluvial dans le respect du développement durable.**

Signataire de la charte de développement durable des entreprises publiques dès 1999, VNF a depuis défini et mis en œuvre une politique environnementale remarquable pour répondre aux enjeux de la voie d'eau.

VNF, UNE POLITIQUE ACTIVE ET RECOMPENSEE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

Depuis plus de 10 ans, VNF intègre la protection de la biodiversité dans l'ensemble de ses activités, de la conception à la maintenance de ses ouvrages, en passant par leur construction et leur exploitation.

L'établissement agit en concertation avec tous les acteurs de la voie d'eau et conclut notamment des partenariats, à l'échelon national ou local, pour conjuguer et renforcer les initiatives, expériences et savoir-faire au profit de l'environnement.

≈ VNF a mis en place des **Systèmes de management de l'environnement** permettant à cinq de ses directions territoriales d'obtenir la certification environnementale **ISO 14001**.

≈ VNF a adhéré dès 2011 à la **Stratégie Nationale pour la Biodiversité** pour contribuer à la préservation de la biodiversité en France.

≈ L'établissement s'est distingué au niveau français en 2011 en remportant le « coup de cœur » du jury dans la catégorie biodiversité du **Prix Entreprises et Environnement**.

≈ VNF a été nommé en 2012 sur la scène européenne lors des **European Business Awards for the Environment**. Il se positionne également dans le top 3 des entreprises européennes pour sa démarche en faveur du génie écologique de restauration des voies navigables dans la catégorie biodiversité pour ses techniques écologiques et végétales de restauration des berges.



Prairies fleuries sur le Canal du Nivernais © VNF

RETOUR SUR L'OBJECTIF « ZERO PHYTO » DE VNF A L'HORIZON 2013

Signataire de l'accord cadre national pour un usage raisonné des produits phytosanitaires en zone non agricole depuis septembre 2010, Voies navigables de France s'est fixé **un objectif ambitieux de ne plus recourir aux produits phytosanitaires sur le domaine public fluvial** dont il a la gestion à l'horizon 2013.

Pour ce faire, les directions de VNF ont expérimenté différentes techniques alternatives et raisonnées qui évitent le recours aux produits phytosanitaires :

- **Le désherbage mécanique** : manuellement ou par des engins mécanisés, les espèces floristiques indésirables sont enlevées sans recourir à aucun produit.



- **Les méthodes végétales** : la couverture du sol par des végétaux adaptés permet de façon préventive de limiter l'entretien et le recours aux produits phytosanitaires.

- **Le désherbage thermique** : sous l'effet de la chaleur, le désherbage thermique à gaz, à la vapeur d'eau ou à la mousse chaude brûle les plantes indésirables.



- **L'éco-pâturage** : le recours aux herbivores (moutons, vaches...) qui viennent paître sur le domaine public fluvial permet de limiter l'entretien et la maintenance des abords des voies d'eau.

ANNEXE

A PROPOS DE...

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - www.vnf.fr

Établissement public du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial. 4 700 agents de l'État et de Voies navigables de France travaillent pour la voie d'eau.

LES MISSIONS DE VNF

- ⇒ Gérer, entretenir et exploiter 6 700 km de fleuves, canaux et rivières aménagés, près de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public ;
- ⇒ Assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures nouvelles en cohérence avec le réseau européen ;
- ⇒ Aménager et valoriser le domaine public fluvial (DPF)
- ⇒ Développer le transport fluvial et l'ensemble des activités connexes ;
- ⇒ Favoriser le report modal et les logistiques multimodales
- ⇒ Mettre en œuvre une politique de développement de la voie d'eau et de ses usages ;
- ⇒ Participer au développement et à l'aménagement durable des territoires ;
- ⇒ Favoriser l'implantation d'espaces industriels, logistiques et le développement touristique ;
- ⇒ Encourager et développer la production d'énergies douces ;
- ⇒ Optimiser la gestion de l'eau et de ses usages.

En 15 ans, le trafic fluvial national a progressé de 40 %. Ainsi, près de 59 millions de tonnes de marchandises ont été transportées sur la voie d'eau en 2011.

L'UNION NATIONALE DE L'APICULTURE FRANÇAISE - www.unaf-apiculture.info

L'UNAF, c'est : 22 000 apiculteurs, une revue apicole : "Abeilles et Fleurs", un thème : L'abeille, sentinelle de l'environnement, une vigilance vis à vis des produits phytosanitaires et des OGM, des actions régulières pour la préservation de la faune pollinisatrice, de la biodiversité et de l'environnement, une base de données d'articles techniques, sanitaires, économiques, une librairie en ligne proposant de nombreux ouvrages sur l'apiculture, la flore, la santé, l'apithérapie, la biologie de l'abeille, la gastronomie, des liens vers les fabricants de matériel apicole, les organismes de formation, les laboratoires scientifiques, et une réponse à toutes les questions qu'apiculteurs et grand public se posent sur le monde de l'abeille et de l'apiculture.

L'APICULTURE FRANÇAISE EN QUELQUES CHIFFRES

- ⇒ Nombre d'apiculteurs : 70 000 (85 000 en 1995), dont 22 000 apiculteurs adhérents à l'UNAF, regroupés en syndicats nationaux
- ⇒ Consommation nationale de miel en 2011 : 40 000 tonnes environ (plutôt stable)
- ⇒ Production nationale de miel en 2010 : 20 000 tonnes (32 000 tonnes en 1995)
- ⇒ Importations de miel : 20 000 tonnes en 2011 (6 000 tonnes en 1995)
- ⇒ Chiffre d'affaires de l'Apiculture française : 117 000 000 € environ (sans mesurer l'impact de la pollinisation qui représente plus de 3 milliards d'euros en France)

L'APICULTURE EN RHONE-ALPES

La Région Rhône-Alpes est la première région française en terme de nombre d'apiculteurs, près de 10 000, soit 14% des apiculteurs français et la deuxième région en nombre de ruches derrière la région PACA avec 146 000 ruches soit 11% des ruches françaises.

La Fédération Apicole de Rhône-Alpes compte quelques 8180 apiculteurs dont 1,7 % sont professionnels.